

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

L'AVENIR

LE NUMÉRO
5
CENTIMES



DE LYON
JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :
Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclamations..... — 2 »
Chroniques locales..... — 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :
70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :
3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^{ts} limitrophes, 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

NOS NOUVELLES PRIMES DE CENT FRANCS

Voir l'explication à la 3^{me} Page

N^o 10
L'Avenir de Lyon
BON D'AC. HAT
9 Septembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

QUINZE ANS DE RÉPUBLIQUE

Tel est le titre que le *Soleil* donne à l'un de ses articles.
Je n'ai pas de fausse honte à avouer que, lisant ledit article, je m'attendais à voir l'organe des orléanistes rendre hommage à l'âge de la République. Il n'en fut rien.
Le *Soleil* venait de falsifier l'acte de naissance de la Marianne, et ce n'était pas pour la rendre majeure mais bien pour la faire mourir plus tôt.
Les prémisses de l'accordéon des d'Orléans permettaient d'espérer tout autre chose qu'un oracle de mort.
L'instrument typographique de la Maison de France débute ainsi : « La troisième République entre aujourd'hui dans sa quinzième année. Il est à supposer qu'elle accomplira.
« Que nous donnera-t-elle demain ? Qui vivra verra. »
Eh oui ! qui vivra verra. On verra que la République est comme le *Soleil*, aveugle qui ne la voit pas, disait feu Napoléon I^{er}.
Et le *Soleil*, celui de M. Bocher, se croyant au château de Saint-Leu-Taverny, cherche à accrocher cette pauvre Marianne à une espagnolette, comme un vulgaire Condé.
Le parti que défendent les guitaristes de la Maison de France est mort lui-même, et il ne s'en aperçoit pas. C'est un mort récalcitrant ! Les coups qui lui ont été portés pendant cette dernière quinzaine ont achevé de le tuer. Néanmoins, je retrouve dans ce récalcitrant une réédition du décapité parlant.
La République, qui a été faite sans la permission du *Soleil* de Chantilly, vit et prospère ; elle vivra malgré les manœuvres de ses ennemis, malgré son alliance, eussent-elle avec elle l'alliance de Ferry et de ses mousquetaires.
La République compte aujourd'hui quatorze années bien sonnées, bien carillonnées. Il s'agit mal aux royalistes, aux blancs d'Eu et aux blancs d'Espagne, de vouloir ensevelir cette pauvre Marianne qui se porte si bien et qui les entermera tous, espérons-le.
On a essayé de poser sur la tête d'un sieur Philippe VII la couronne prise sur le front glacé du sieur de Chambord, cette couronne coiffe aussi bien que le bonnet phrygien sur la tête de Louis XVI.
Le *Soleil*, de M. Bocher, dresse l'inventaire des quatorze années écoulées, et il conclut son réquisitoire par une condamnation nouvelle de nos

Nous allons charitablement mettre un frein à cette colère épileptique et chercher à guérir le duc de » haut mal « de son infirmité, en retraçant à grands traits les grandes qualités (?) de ses prédécesseurs et ancêtres.
Après dix-huit siècles de luttes, d'efforts et de désastres, la Révolution française a enfin accompli cette libération du travail et du sol, dont la civilisation avait annoncé l'aurore, en proclamant les *Droits de l'homme* et l'égalité devant l'éternelle justice du peuple. On croyait la royauté condamnée pour toujours ; elle se réveilla, mais comme un fantôme.
Parlons un peu histoire à ce feu follet. Prenons au hasard de la fourchette quelques morceaux friands de ce qui fut la royauté.
Charlemagne d'abord, ce grand roi qui força les armes à la main les Saxons à devenir catholiques, cela est-il bien conforme à l'esprit de l'Évangile ? Ce prince, admiré des fervents catholiques, fit massacrer plus de quatre mille protestants qui lui demandaient grâce.
Charles IX, le roi sanguinaire qui avait pour devise *pietata et justitia*, belle devise pour l'auteur de la Saint-Barthélemy.
Henri III qui l'on appelait le frère Henri à cause de ses momeries religieuses, qui fit assassiner Guise et le cardinal son frère, en sortant de communier avec lui.
François II, qui fit décapiter le prince de Condé parce qu'il était calviniste ; mais, le 2 août 1589, Jacques Clément fait justice de ce parjure, en assassinant Henri.
Henri II plonge la France dans un deuil immense à Saint-Quentin ; il corrompt la cour qui, à son tour, corrompt la nature.
François I^{er}, qui disait des rois d'Espagne et de Portugal : « Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue l'Amérique », et qui fut si cruellement frappé par cette maladie honteuse qui justement nous fut apportée d'Amérique.
Louis XI, ce roi violent, qui traita la France en pays conquis, qui fit célébrer l'empoisonnement de la pèche par l'abbé Saint-Jean-d'Angély, ce tyran qui buvait du sang d'enfant pour purifier l'acreté du sien.
Cet auteur des supplices recherchés, l'assassin du duc de Nemours, qui fit apprendre à son fils, le dauphin, cette phrase latine : « *Qui nescit dissimulare, nescit regnare* », cette devise du sombre Tibère, ce monarque traître et cruel, mourut couvert de reliques religieuses.
Charles VII, ce roi galant, qui gouvernait par ses courtisans flatteurs et par ses nombreuses maîtresses, qui se laissa mourir de faim pour ne pas mourir empoisonné, et à qui le fameux La Hire sut dire « Sire, on ne saurait perdre plus gaiement son royaume. »
Perdre gaiement la France est, ma foi, très joli !
Charles VI, respect au malheur, un roi fou !!
Charles V, était-ce parce qu'il était sage que le roi de Navarre le fit empoisonner ? Singulière fraternité des rois.
Jean-le-Bon. Est-ce pour avoir fait couper la tête sans procès au comte d'Eu que l'histoire le nomma ainsi ?
Ce roi bon qui coûta à la France 600,000

écus d'or pour le paiement de sa rançon après avoir été battu et fait prisonnier par les Anglais ; cet homme, après avoir épuisé la France, est obligé de faire rentrer les Juifs auxquels il vend le droit de vivre et de faire du commerce.
Charles VIII, roi ambitieux, va guerroyer en Italie, rend la Sardaigne et le Roussillon pour prendre Naples, et, après six mois de promenade militaire en Italie, éprouve toutes les peines du monde à rentrer en France.
Naples fut perdu en aussi peu de temps qu'il avait été conquis. La santé de ce roi avait toujours été chancelante, son esprit tenait de sa santé.
Arrêtons-nous là, n'est-ce pas, lecteurs ; cette nomenclature nous écœure, l'encre se fige entre les deux becs de notre plume au récit de cette orgie royale, de ces turpitudes de princes dont les descendants directs ou indirects rêvent le triste héritage.
Souvenons-nous seulement que quand quatorze armées coalisées marchaient sur Paris, un roi et ses favoris étaient à la tête de ces soudards féroces et affamés.
Est-ce vous noblesse, est-ce vous clergé, qui osèrent opposer la force à la force ?
Vous fîtes mieux. Vous fîtes son guide et ses alliés. Vos bons amis les ennemis étaient vos frères.
En 1870, quand la monarchie impériale eut attiré en France le fléau de l'invasion, ont vit, il est vrai, quelques uns des vôtres à la frontière ; mais qu'eussiez-vous fait pour repousser l'ennemi, quand bien même vous eussiez tous, prêtres et nobles, eu le courage de défendre le pays menacé ?
C'est dans ces grands moments de courage désespéré que vous devez voir que le peuple est tout par le courage et par le nombre.
Le peuple, c'est la grande ressource des jours malheureux, le puissant bouclier qui pare les coups que vous attirez perpétuellement sur lui par votre insatiable cupidité et par votre politique désordonnée.
C'est lui, le peuple, qui affronte héroïquement le fer et le feu de l'ennemi ; c'est l'ouvrier, c'est le laboureur, lui qui ne possède rien, qui sait bravement mourir à la frontière pour défendre vos trésors et vos fastueux palais.
Ce peuple de Cincinnatus qui, après le combat, où la mort l'a épargné, reprend le travail et qui succombe à la peine après avoir grossi votre capital, voilà le peuple, ce peuple avec lequel vous serez obligés de compter le jour où vous voudriez toucher à la République.
Allons, arrièr le blason, arrièr les parchemins, arrièr les quartiers de noblesse, la charrue de la Convention a enterré toutes ces vieilles loques. Il n'y a plus qu'une noblesse : celle du cœur populaire.
J.-B.-A. PAGÈS.

Le Cléricalisme en Belgique

LE BOURGMESTRE INCRIMINÉ

Les journaux catholiques réclament la démission du bourgmestre et demandent que la police des grandes villes soit confiée au gouvernement.
Les catholiques rendent le bourgmestre de Bruxelles responsable des faits qui se sont produits hier ; il est cependant certain que, sans l'énergie de M. Buis, les rixes auraient bien vite dégénéré en une véritable émeute.
Le gouvernement, en effet, lui a fait demander à plusieurs reprises, dans l'après-midi, de faire intervenir la troupe ; mais le bourgmestre s'y est énergiquement refusé, déclarant que la police et la garde civique suffisaient pour veiller à la sécurité publique.
Or, il est certain que les Bruxellois, très jaloux de leurs prérogatives civiques, auraient vu d'un très mauvais œil l'arrivée des soldats, et, dans l'état de surexcitation où étaient les esprits, les plus graves éventualités eussent été à redouter.
Une interpellation sera faite demain au Sénat.
Le bourgmestre de Bruxelles a été appelé au ministère, où il a eu une conférence avec MM. Malou et Jacobs.

La plupart des personnes arrêtées hier ont été mise en liberté ; on n'en a retenu seulement que quelques unes.
Aujourd'hui, douze mandats d'arrêt ont été lancés contre des individus qui sont accusés de coups et blessures et de rébellion contre les agents.
Plusieurs notabilités catholiques ont reçu des blessures, notamment le comte d'Oultremont.
Un chef de musique catholique est mort des suites de ses blessures.
Le préau de l'hôtel de ville est plein de drapeaux, de cartels et d'instruments de musique, brisés et tordus.

GAND, 9 septembre. — Le *Bien public* dit que M. Bernaert, ministre de l'agriculture, a été tué hier, près de la gare de Gand.

BRUXELLES, 9 septembre 11 heures soir. — La soirée d'hier a été très calme. A minuit, aucun désordre n'avait été constaté nulle part.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

LONDRES, 9 septembre, 5 h. soir. — Il est inexact que Pékin soit défendu par une armée de 20.000 hommes.
Cependant la Chine pourrait concentrer, en trois jours, 45.000 de ses meilleures troupes autour de la capitale et pourrait tenir bon entre Tien-Tsin et Pékin.
On travaille activement à réparer les forts du Min.

On dément la nouvelle de la démission des officiers anglais au service de la Chine.

LONDRES, 9 septembre, 5 heures 20. — Le *Central-News* dit que des dépêches privées de Shang-Hai constatent que la flotte chinoise, dans le golfe du Pet-Chi-Li, comprend douze vaisseaux fortement armés.

ARTICLE 9 DE LA CONSTITUTION

Le président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres.

FOU-TCHEOU, 9 septembre, 6 h. soir. — Les autorités chinoises ont exprimé leur profond regret de l'affaire du *Zéphyr* et donné satisfaction à l'amiral anglais.

LONDRES, 9 septembre, 7 h. soir. — Une dépêche de l'amiral Dowell à l'amirauté, dépêche datée de Fou-Tchéou, annonce qu'une batterie chinoise a tiré deux obus contre le *Zéphyr*, dans la rivière du Min, à la suite d'une erreur sur la nationalité du navire.

Un officier et un matelot ont été blessés. Les autorités chinoises ont offert réparation.

La Chine a déclaré la guerre à la France; notification en aurait été faite par les autorités chinoises.

Cette dépêche ajoute que Shang-Haï est déclaré port neutre, mais que Woosung est mis en état de blocus; un passage est cependant réservé aux navires allant à Shang-Haï.

BERLIN, 9 septembre, 8 h. soir. — Le *Reichsanzeiger* annonce que, d'après un télégramme du consul allemand à Canton, l'entrée de l'embouchure de la rivière de Canton a été, par ordre des autorités chinoises, interdite aux navires à vapeur.

FOU-TCHEOU, 8 septembre (source anglaise). — Les maisons des étrangers, sans distinction, ont été pillées par les soldats chinois.

BERLIN, 9 septembre, 8 h. 50 soir. — Une dépêche de Fou-Tchéou au *Times*, datée du 7, annonce que l'amiral Courbet est toujours au mouillage de Matson, et qu'il est maître du télégraphe au Pic-Aigu.

LONDRES, 9 septembre, 9 h. soir. — L'*Evening Standard* signale l'insuffisance de l'escadre anglaise dans les mers de Chine; il fait remarquer que la flotte française compte plusieurs gros cuirassés, et que l'Allemagne et la Russie augmentent le nombre de leurs navires, tandis que l'Angleterre, dont les intérêts en Chine sont plus considérables que ceux de toutes ces puissances réunies, n'a pas un seul navire de guerre, digne de ce nom, dans ces parages.

HANOI, 9 septembre, 8 h. 30 matin. — Le général Millot, accompagné du colonel Guerrier et de ses officiers d'ordonnance, est parti ce matin.

Le général Brière de Lisle est arrivé hier pour prendre le commandement du corps expéditionnaire.

LONDRES, 9 septembre, 10 h. soir. — La nouvelle publiée dans quelques journaux de Paris que la Russie aurait réclame à la Chine l'exécution du traité de 1878 est inexacte.

Aucun traité n'a été signé à cette époque.

EN ITALIE

GENÈVE, 9 septembre, 10 h. soir. — Le conseil fédéral a été informé que l'Italie a sondé le cabinet autrichien pour savoir quelle assistance morale il peut en attendre dans le cas d'un conflit entre l'Italie et la Suisse, au sujet de l'interdiction de la frontière, occasionnée par la crainte du choléra.

Néanmoins, il est très probable que la quarantaine à la frontière italienne sera bientôt supprimée, afin de rétablir les relations amicales entre ces deux Etats.

RUSSIE

VARSOVIE, 9 septembre. — Le czar la czarine et leur suite sont arrivés ce matin à dix

heures. Ils ont immédiatement assisté au service divin.

A onze heures et demie, les manœuvres ont commencé au Champ-de-Mars de Mokowski; elles se sont terminées à deux heures de l'après-midi.

CRACOVIE, 9 septembre, 10 h. 20. — Hier, de nombreuses arrestations ont encore eu lieu à Varsovie. Un individu a été arrêté au Jardin saxon; au moment de son arrestation, il a sorti un revolver de sa poche, mais les agents l'ont empêché de s'en servir.

On annonce que la police a été avertie qu'un grand nombre de nihilistes sont venus de Saint-Petersbourg et se cachent à Varsovie et dans les environs; aussi la police augmente t-elle de vigilance.

SAINT-PETERSBOURG, 9 septembre, 10 h. 40. — Suivant les nouvelles reçues ici, les empereurs, lors de leur entrevue du 15, au château de Skierniewice, n'amèneront qu'une suite peu nombreuse, vu que le château ne peut héberger qu'un petit nombre de personnes. Seuls, M. de Giers, le prince de Bismarck et le comte de Kainoky resteront au château. Le reste de la suite des empereurs restera à Varsovie.

TURQUIE

LONDRES, 8 septembre. — On télégraphie de Constantinople à l'agence Reuter, 7 septembre :

Le premier contingent des troupes destinées à la répression de la révolte dans le Yemen, a été embarqué hier à bord d'un steamer du Lloyd autrichien, spécialement affecté pour ce but.

Le contingent comporte 900 hommes et est dirigé sur Yeddah.

À la Porte on est persuadé que Tewfik-Pacha viendra à l'établissement d'un empire arabe et que l'effervescence qui se produit dans les tribus est le produit de ses intrigues. On a donc décidé l'envoi d'un nombre de troupes considérable pour contrecarrer les vues ambitieuses du khédive.

SUISSE

GENÈVE, 9 septembre, midi. — La conférence de la Croix-Rouge s'est occupée, ces jours derniers, de la question présentée par M. Ador.

Quel moyen y aurait-il de maintenir, en temps de guerre, la correspondance et les relations indispensables entre les comités centraux de la Croix-Rouge qui se trouvent dans les camps ennemis?

Les délégués russes parlent en faveur de cette proposition.

M. Von Holleben, président du comité central prussien, et M. Ivanka, un des délégués hongrois, partagent également cette opinion, qui a été adoptée après diverses objections et un long débat.

La conférence a décidé de prendre des mesures pour la création d'un musée de modèles choisis d'ambulances, ainsi que pour la nomination d'une commission chargée de l'inspection et de la mise en état du matériel.

EN ÉGYPTÉ

LONDRES, 9 septembre, 10 heures soir. — Une dépêche du Caire du 7 courant annonce que le major Piggott et deux cent cinquante hommes d'infanterie montés partiront demain pour Assiout.

Le major Kitchener annonce que tous les renseignements publiés sur l'état de la tempé-

rature et l'influence pernicieuse du climat sont exagérées; la chaleur est parfaitement supportable à Debbeh, qui ne se trouve qu'à deux cent milles de Khartoume.

Nubar-Pacha, président du conseil et ministre des affaires étrangères, a été chargé par le khédive de se rendre à la rencontre de lord Northbrook, qui sera reçu surtout avec tous les honneurs d. s.

Lord Wolseley, durant son séjour à Vienne, a reçu du khédive un télégramme lui annonçant sa satisfaction de sa nomination au commandement de l'expédition anglaise d. Soudan.

CONSTITUTION DE L'AN III

Toute révolution qui n'a pas pour but d'améliorer profondément le sort du peuple est un crime remplaçant un autre crime.

ROBESPIERRE.

LES MISÉRABLES

L'histoire que je vais raconter n'est pas un rêve; c'est le sort auquel sont exposés la plupart des ouvriers, des travailleurs, qu'un long chômage ou la maladie prive de leur salaire.

Il y a un an environ, pendant une des longues soirées d'hiver, comme nous en avons eu septembre, un homme qui pouvait bien avoir quarante ans parcourait d'un pas fiévreux la grande rue de la Guillotière. Arrivé place de la Croix, il obliqua à gauche et entra au rez-de-chaussée de la maison portant le numéro 14.

A peine avait-il ouvert la porte de son logement, que sa femme, une brune aux traits fatigués par l'insomnie, se jeta dans ses bras, pendant que trois ou quatre bambins, dont le plus âgé pouvait avoir huit ans, se penchaient à ses jambes en lui criant : Papa, nous avons faim.

— Eh bien ! lui dit sa femme, as-tu du nouveau, mon pauvre homme; as-tu trouvé du travail ? tu sais que nous n'avons plus un sou à la maison, je viens de répartir le dernier morceau de pain à nos enfants.

Notre homme se laissa tomber sur un escabeau; de grosses larmes coulaient de ses yeux, se répandant sur ses joues bronzées par les intempéries. Ses mains crispées indiquaient qu'il faisait de violents efforts sur lui-même pour contenir l'indignation qui grondait dans son cœur.

N'y pouvant plus tenir, il se leva d'un seul bond et se mit à arpenter, à pas saccadés, son pauvre réduit. Sa pauvre femme le regardait d'un air effaré, ne comprenant rien aux lambeaux de phrases que, dans sa fureur, il laissait échapper.

— Pierre, mon pauvre Pierre, à quoi songes-tu; quel nouveau malheur nous menace et pendant combien de temps encore allons-nous être dans cette horrible situation ?

— Quel nouveau malheur nous menace ! exclama-t-il; je n'en connais pas de plus grand que celui qui nous accable. Comment ! te voir ne pas posséder une robe à mettre sur tes membres engourdis par le froid, voir nos enfants me demander du

pain et ne pas en avoir un morceau à leur mettre sous la dent, n'est-ce pas là le comble de toutes les misères ?

Et dire que j'ai passé toute mon existence, tous les loisirs que me laissait mon travail, à combattre les gouvernements monarchiques, que j'ai pris part à deux révolutions, que j'ai versé mon sang pour le triomphe de la République dans l'espérance que cette forme de gouvernement nous doterait d'institutions philanthropiques, de nature à aider, sans les avilir, les travailleurs à lutter contre la misère.

Eh bien ! il n'en est rien; cette République de laquelle le peuple est en droit d'attendre toutes les réformes, toutes les libertés, se trouve aujourd'hui entre les mains de ses pires ennemis.

Les fonctionnaires sont pour la plupart ceux de l'empire; ils regardent du haut de leur rond de cuir le travailleur qui vient aux informations; malheur à l'homme en blouse qui se hasarde dans les sanctuaires administratifs, toisé des pieds à la tête par ces grattes-papier qui seraient dévorés par la vermine s'il n'y avait pas des ouvriers pour leur fabriquer des peignes, il est éconduit grossièrement.

C'est ce qui m'est arrivé aujourd'hui. Désespéré de ne pas trouver du travail de ma profession, je me suis présenté à la mairie centrale afin d'obtenir une occupation dans les travaux de terrassement; je me suis adressé à un employé qui, après que je lui eus expliqué ma démarche, m'a répondu d'un ton rogue : Adressez-vous au maire !

Le maire, il est la plupart du temps absent. Quand il n'a pas la goutte, c'est la migraine qui le retient dans ses appartements; en ces occasions, c'est son bras droit qui le remplace; ce bras droit, tout le monde le connaît, l'empire en avait fait un employé; les hommes du 16 Mai l'avaient élevé à des fonctions importantes; les élus du Comité central, d'accord avec M. Gaillon, en ont fait le maire II; c'est le même, qui, dans les moments critiques où on espérait étrangler la République faisait des pieds de nez aux républicains, c'est lui qui s'écriait en pleine préfecture : « Ce n'est pas trop tôt qu'on fusille ces cochons de républicains » ; voilà l'homme à qui on m'a adressé.

Si malheureux qu'on soit, il y a des choses qui vous répugnent, je n'ai pas surmonté mon dégoût; moi, républicain, m'humilier devant un réactionnaire de cet acabit, jamais !

Je suis sorti de la mairie comme j'y étais entré; j'ai été trouver un ami qui m'a prêté 5 francs, les voilà ! va vite chercher à manger pour nos enfants. Demain, je parcourrai à nouveau les chantiers, peut-être serai-je plus heureux qu'aujourd'hui; quoi qu'il en soit, je n'aurai pas la honte d'avoir subi les sarcasmes de mes ennemis politiques.

Oh ! la belle République que celle des muscadins qui nous gouvernent !

Hippolyte SÉAURET.

PETITES NOUVELLES

Le Havre. — Avant-hier soir, un ouvrier chauffeur, nommé Clavière, a été frappé de plusieurs coups de couteau.

L'assassin est encore inconnu.

FEUILLETON DE L'AVENIR (10)

LE PALEFRENIER

Par Henri ROCHEFORT

(Suite)

On avait bien proposé à un député de l'extrême droite de se brûler la cervelle, afin de permettre au protégé de l'évêque de S... de s'asseoir sur son siège vide, mais ce député, qui était sourd, en avait profité pour affecter de ne pas entendre.

Bien qu'il se fût tacitement promis d'attendre, pour marier Yvonne, la chute d'un régime dont le titre seul l'horripilait, M. de Curval avait pour ainsi dire autorisé, tacitement aussi, les visites que le comte de Boureuil faisait de plus en plus assidument aux hôtes de l'hôtel, pour d'autres yeux que ceux du marquis. Mlle de Curval semblait ne pas s'en apercevoir, et peut-être, en réalité, ne s'en apercevait-elle pas. Quant à son père, il avait réfléchi qu'après tout, M. de Boureuil entrant dans la famille, ils seraient deux à lutter contre la République;

son gendre, à coups de discours, d'épée, au besoin; lui, à coups de billets de banque.

Il donna donc un dîner où le jeune comte eut son couvert à côté de celui d'Yvonne. M. de Boureuil terrassa, par son éloquence rigide en même temps que cavalière, les quinze autres invités du marquis, lesquels d'ailleurs ne demandaient qu'à se laisser terrasser. Il fournit sur les alliances de la maison de Boureuil des détails qui sentaient l'hyménée de plusieurs lieues. S'il n'était pas plus riche, c'est que son grand-père avait été ruiné par la Révolution. Pour un royaliste de la trempe de son beau-père, cette ruine glorieuse équivalait à la plus belle fortune.

A son tour, M. de Curval mit sur le tapis quelques-uns de ses aïeux. Celui de Fontenoy passa de main en main sous forme de miniature annexée à un couvercle de bonbonnière. Puis il s'attardait sur la feue marquise, qui, en emportant ses regrets, avait laissé toute une succession en magnifiques diamants dont il voulait que sa fille fût parée, le jour de son mariage. Il alla lui-même chercher les écrins, qu'il fit circuler.

On pleura un peu, on admira beaucoup. Cette exhibition rétrospective fut un nouveau prétexte à fêter la santé du souverain légitime, et on se sépara avec la conviction que l'année ne finirait pas sans une publication de bans.

De toute cette société qui la regardait en dessous, Yvonne seule n'avait pas deviné l'objet de ce banquet, qu'elle prit bonnement pour une nouvelle manifestation politique.

Le lendemain, quand le marquis resserra les écrins de sa femme dans le tiroir spécialement affecté à ce pieux dépôt, il constata que l'un des plus précieux avait disparu. Il contenait un collier de perles fines d'une valeur inestimable pour M. de Curval et d'une valeur de quinze mille francs environ pour le premier bijoutier venu.

On remua l'argenterie, on secoua le linge, on bouscula la vaisselle. Le collier et son contenant furent introuvables. Cependant le désolé de Curval l'avait reporté lui-même avec le reste des bijoux dans le meuble où ils dormaient depuis le décès de la marquise.

Peut-être l'avait-il laissé sur la cheminée de sa chambre de travail, car il se rappelait parfaitement avoir posé d'abord les écrins sur un marbre quelconque avant de les enfermer définitivement ? Ce marbre était-il celui de la cheminée ou celui du guéridon ? Voilà ce qui lui échappait.

Les gens qui oublient la chose capitale se souviennent toujours d'une foule de circonstances absolument oiseuses.

On commença une enquête; un joyau de quinze mille francs ne se trouvant ni ne se

perdant dans le pas d'un cheval. Lequel des domestiques avait pu pénétrer dans l'appartement du marquis ? La femme de chambre d'Yvonne était sûre. Le cocher avait précisément congé ce soir-là. Sur cinq, deux se trouvaient ainsi hors de cause. Malgré sa répugnance à entrer en rapport avec un fonctionnaire de la République, M. de Curval se décida à aller confier son malheur au commissaire de police de son quartier. Ce qui l'y détermina surtout, ce fut d'apprendre que ce magistrat était aussi réactionnaire que s'il eût été au service de plus absolu des monarches.

Ce limier, très versé dans la science policière qu'il avait pratiquée pendant l'empire, recommanda au plaignant de rien laisser transpirer de sa démarche auprès de l'autorité. Il tomberait un matin chez de son écharpe, hélas ! tricolore, au milieu du personnel de l'hôtel, et interrogerait le brûle-pourpoint des domestiques qui, pris à l'improviste, n'auraient pas le temps de se cuirasser du double airain de l'impudence et du mensonge.

Maintenant le marquis portait-il ses soupçons sur celui-ci plutôt que sur celui-là ? Ses serviteurs étaient-ils attachés à la maison depuis longtemps ? Quel était le dernier arrivé ?

M. de Curval satisfait à toutes ces questions, et, sous divers motifs, s'arrangea pour

— Angleterre. — Hier se sont renouvelés, à Worthing, les désordres auxquels avait déjà donné lieu l'Armée du Salut.

La foule a brisé les fenêtres de l'édifice des salubrités; elle s'est ensuite portée devant la maison de M. Head, un de leurs chefs, dont elle a brisé également les fenêtres. M. Head a fait feu de son revolver sur les assaillants; un jeune garçon a été blessé.

La police a arrêté M. Head, et, assistée d'agents spéciaux, elle a réussi à rétablir l'ordre.

— Des rapports détaillés sur le naufrage du yacht *Mignonnette* établissent que l'équipage, n'ayant rien mangé depuis sept jours, résolut de tuer le mousse. Le second lui ouvrit la veine jugulaire avec un canif, et l'équipage but le sang de ce malheureux.

Son foie et son cœur furent dévorés tout chauds. Les naufragés se soutinrent pendant quatre jours en se nourrissant des autres parties du corps.

Les survivants viennent d'être arrêtés, à leur arrivée à Falmouth, sous l'inculpation de meurtre.

Italie. — La *Libertà* publie une lettre de M. Cardonni, de Vicence, dans laquelle ce dernier revendique la priorité de l'invention des ballons dirigeables.

Le même journal ajoute :

« Comme les gouvernements sont les gardiens, non seulement de la vie, mais aussi de la renommée de leurs administrés, si quelques milliers de francs pouvaient assurer à l'Italie la gloire d'avoir fait une découverte, seraient-ils dépensés mal à propos ? »

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre Variété sur l'Allemagne, de J.-B.-A. PAGÈS.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 septembre

PRÉSIDENCE DE M. GAILLETON, MAIRE

La séance est ouverte à huit heures trois quarts, le conseil ayant siégé depuis sept heures et demie en commissions réunies.

M. le maire invite le conseil à procéder à l'élection de deux membres devant, avec le maire, arrêter la liste des électeurs au tribunal de commerce.

Sont élus : MM. Jossierand et Auffray.

On passe à la discussion des avis à donner pour les jeunes gens de la classe de 1883 qui ont fait des demandes pour rester dans leurs foyers comme soutiens de famille.

Cette discussion ne concernant que les intéressés, nous ne nous y arrêtons pas.

Avenue de Saxe

M. Comte, rapporteur de la commission des intérêts publics, propose diverses modifications aux offres déjà faites par l'administration à divers propriétaires. Ces modifications sont adoptées.

M. Jossierand dépose une pétition des habitants de Vaise demandant qu'une école de dessin industriel soit créée dans ce quartier.

M. Bouffier répond que tout est prêt pour son installation.

M. Affre critique la façon dont sont traités les pensionnaires du Dépôt d'Albigny; il est difficile de leur parler; leurs lettres sont cachetées par l'administration; il faut, pour sortir, demander la permission quinze jours au moins à l'avance. Tout cela m'rite d'attirer les sollicitudes du conseil.

Dans une des dernières séances de l'ancien conseil, M. le maire avait promis de faire nommer une commission de surveillance, et depuis rien n'a été fait.

M. le maire répond qu'il mettra à l'ordre du jour de la prochaine séance la nomination de cette commission.

M. Fichet demande à l'administration si elle n'a rien à communiquer au conseil au sujet des délégations d'ouvriers sans travail qui sont venu la trouver.

M. le maire répond que la première délégation a été reçue par M. Bouffier et la seconde par lui. On lui a présenté un ordre du jour de trois lignes demandant la création de chantiers nationaux.

L'administration s'est trouvée fort embarrassée pour discuter avec des délégués d'une réunion publique, car ceux qui les avaient délégués ne seraient peut-être pas les mêmes qui recevraient la réponse; elle aurait mieux aimé avoir à faire à une délégation de corporation.

Il critique la crise en disant que certaines gens en sont très heureux, et qu'ils l'auraient plutôt fait naître que de manquer cette occasion.

L'administration a fait faire une enquête sommaire et en fait faire une complète actuellement; de la première, il résulte que la crise n'est pas aussi intense que voudraient le faire croire les gens intéressés.

La ville est en mesure de faire face aux premières nécessités et si la crise s'accroissait, elle demanderait au conseil des secours extraordinaires pour la rendre moins dure. Tout a contribué à cette crise, le choléra surtout, mais elle est encore moins forte à Lyon que dans certaines villes du Midi.

M. Fichet dit que s'il a provoqué ces explications de la part de l'administration, c'était surtout pour que le conseil soit renseigné sur ce qui se passe à Lyon, au sujet du travail.

Il profite de cette occasion pour rappeler à l'administration qu'elle est bien en partie responsable du malaise, qu'elle n'a jamais rien su prévoir, et que lorsque des corporations entières, patrons et ouvriers, ont adressé au conseil des pétitions demandant la révision des taxes d'octroi, qui d'après eux nuisent au développement de leur industrie, l'administration a gardé un an ces dossiers dans ses cartons, et ne s'est pas émue des plaintes du commerce et de l'industrie.

Il prie donc l'administration d'être un peu plus vigilante à l'avenir, car il vaut mieux prévenir les crises que d'être obligé d'y remédier quand elles ont éclaté.

M. le maire reconnaît la justesse des observations de M. Fichet et promet qu'à l'avenir il mettra un peu plus de diligence dans l'étude des dossiers.

(A suivre.)

Dernière Heure

SHANG-HAI, 8 septembre, minuit. — Les Chinois veulent barrer l'entrée de la rivière de Shang-Hai, les consuls protestent.

PARIS, 9 septembre, minuit. — Le *National* croit savoir que certains incidents ignorés du public, vont obliger le gouvernement à prendre, en ce qui concerne les opérations de la Chine, de graves résolutions qui pourraient nécessiter la convocation des Chambres.

L'état de guerre officiel va succéder à l'état de guerre latent.

Le projet d'occuper l'île de Formose serait abandonné; une nouvelle expédition, plus sérieuse, serait actuellement préparée.

Le *National* ajoute qu'un des ministres les plus influents s'est prononcé, dans la matinée, pour la déclaration officielle de la guerre, afin de faire cesser une situation qui paralyse l'action, encourage l'ennemi et ajourne indéfiniment toute solution.

Le même ministre croit qu'avec l'appui de la Chambre et avec la possibilité d'agir hardiment, la campagne de la Chine serait promptement terminée.

LISBONNE, 9 septembre, 10 h. 30. — Les journaux publient des dépêches de Macao, annonçant que la situation de la mission catholique dans l'île d'Hainan est difficile.

NOS NOUVELLES PRIMES

DE CENT FRANCS

A NOS LES LECTEURS DE L'AVENIR,

Beaucoup de nos lecteurs nous ont écrit pour se plaindre des formalités à remplir pour participer à nos bénéfices, par voie de tirage; les uns se croient engagés, par leur signature, dans les opérations du journal; les autres se figurent, ne pouvant assister au tirage, que l'administration fait gagner qui elle veut.

Pour mettre fin à toutes ces doléances plus ou moins justifiées et afin que les représentants de la loi, qui voient en nous des adversaires, ne puissent entraver la marche du journal, nous transformons notre combinaison.

A dater d'aujourd'hui, le numéro-tirage de notre journal est remplacé par un BON D'ACHAT en tête de la première colonne de la première page; tous nos adhérents, ainsi que tous nos lecteurs, devront le découper tous les jours et le conserver. Dès qu'ils auront un nombre de soixante Bons d'achat, ils n'auront qu'à les rapporter à notre bureau de vente, rue Quatre-Chapeaux, 11, il leur sera délivré, moyennant une faible somme de quatre francs, une action de l'AVENIR DES FAMILLES, société au capital de vingt-cinq millions, garantie par l'Etat, et dont le siège est à Lyon, place de la République, 61.

Ces actions sont toutes remboursables à CENT FRANCS par la Société.

Par notre ancienne combinaison, il n'y avait qu'un gagnant par jour; à dater d'aujourd'hui, grâce à une convention passée avec le directeur de l'AVENIR DES FAMILLES, tous nos lecteurs munis des soixante Bons d'achat, et moyennant la petite somme désignée plus haut, auront droit à une action de

CENT FRANCS

A TRAVERS LYON

Chemins de fer. — La compagnie des chemins de fer P.-L.-M. vient de soumettre à l'homologation supérieure un livret contenant de nombreuses et importantes modifications dans les tarifs généraux et spéciaux de grande et de petite vitesse qui, selon toute apparence, avantageront beaucoup le commerce et l'agriculture.

Hôtel-Dieu. — Hier, à 5 heures du soir, un inspecteur d'assurances du nom de Elie Vial, âgé de 43 ans, est tombé de faiblesse sur le quai de la Charité; relevé aussitôt, il a été conduit à l'Hôtel-Dieu et admis d'urgence.

Dans la même journée, on a également admis à l'Hôtel-Dieu le nommé Claude Ferrier, garçon voiturier, demeurant à Villeurbanne, rue Inkermann, 10.

Ce malheureux était occupé à étriller son cheval, lorsque tout à coup celui-ci lui lança un coup de pied dont il ne put se garer, et lui fracassa l'épaule droite.

Arrestation. — Dans la journée d'hier, un ouvrier charpentier, demeurant 43, rue Saint-Jean, a été arrêté sous l'inculpation de vol au préjudice de son patron, M. Achard, entrepreneur de démolitions, rue Masséna, 115.

Accident sur le Rhône. — Nous sommes heureux d'annoncer, à nos nombreux lecteurs, que, d'après les nombreux renseignements qui nous sont parvenus, c'est grâce à l'énergie déployée, en cette circonstance, par M. Flammié, qui conduisait la sapine lorsqu'elle était près de sombrer, que les marins qui la montaient ont réussi à gagner la rive.

Nos félicitations à ce courageux citoyen.

Infanticide. — On a découvert à Grigny, en opérant une vidange dans une fosse d'aisances, le cadavre d'un nouveau-né.

Le parquet de Lyon, prévenu, s'est transporté sur les lieux.

Il résulte de l'autopsie pratiquée par M. le docteur Coutagne, que l'enfant, né viable, a vécu quelques heures, et qu'il a succombé à la strangulation.

M. le juge d'instruction Vial a fait arrêter une fille Berthet, sous l'inculpation de crime d'infanticide.

Accident sur le Rhône. — Lundi, vers neuf heures et demie du soir, une sapine chargée de sable descendait le Rhône lorsque, par suite d'une fausse manœuvre, elle heurta violemment la première pile du pont de la Guillotière (rive gauche); il n'y a eu fort heureusement que des dégâts matériels. Ce matin, des marins étaient occupés à l'amarrer solidement; à l'heure présente, on n'est pas encore parvenu à le renflouer.

Bataille agressive. — Presque à la même heure, les promeneurs, témoins de cet accident survenu sur le Rhône, étaient mis en émoi par une lâche agression, commise sur le quai de la Guillotière. Le sieur Henri Rivat, qui se promenait tranquillement, fut assailli presque vis-à-vis la rue de la Part-Dieu par quatre chenapans, qui se ruèrent sur lui et le frappèrent avec un coup de poing américain. Relevé ensanglanté, il fut conduit à la pharmacie des Deux-Mondes pendant que des citoyens dévoués se mettaient à la poursuite de ses agresseurs; un d'eux, nommé Auguste Lombard, fut arrêté, mais il a refusé de faire connaître ses complices. Espérons qu'ils ne tarderont pas à tomber sous la main de la police.

que tous les domestiques mâles ou non fussent rassemblés à l'heure convenue dans la salle à manger. Il avait dit à sa fille :

— Sois là. Tu me communiqueras tes observations, et moi je te communiquerai les miennes.

Le commissaire de police fit irruption dans le groupe, le front chauve et imposant, le ventre cerclé de ses insignes. François, convoqué comme les autres, bien qu'il fût le moins incriminé de tous, puisqu'il ne montait que par hasard dans les appartements, entra par une porte latérale au moment même où le commissaire se faisait ouvrir celle de l'antichambre donnant dans la salle à manger.

A la vue de cet abdomen aux trois couleurs, le palefrenier devint d'une pâleur verdâtre; ses yeux se plombèrent et ses lèvres se contractèrent comme desséchées par un siroco subit. Il s'appuya au chambranle de la porte, puis se remit droit, dévisageant le magistrat en face, d'un œil où perçait une sorte de défi.

Yvonne n'avait eu de regards que pour François. L'arrivée de la police a le don de troubler les plus innocents. Néanmoins, la perturbation visible chez le palefrenier était hors de proportion avec l'émotion qu'un homme à l'abri de tout reproche aurait dû ressentir. Il paraissait attendre l'interrogatoire, comme si l'inculpation, bien que non

encore formulée, ne concernât que lui. Ces symptômes frappèrent vivement mademoiselle de Curval. Ce personnage mystérieux et indéchiffrable, terminant sa carrière romantique sur les bancs des assises pour vol domestique, quelle chute! Elle savait maintenant où il avait élaboré les théories religieuses qu'il inspirait à ses frères. C'était dans les prisons.

Le magistrat passa la revue. Tous les domestiques, frissonnant d'épouvante, jurèrent, la main tendue, qu'ils étaient purs de toute souillure.

Quand le tour du palefrenier fut venu de donner des explications sur l'emploi de son temps et de fournir un alibi, il eut un sourire de sérénité qui surprit Yvonne, étant donné la terreur dont elle l'avait vu possédé quelques minutes auparavant. Elle retomba dans toutes ses incertitudes.

La visite policière n'ayant amené la découverte d'aucun fait probant, le commissaire s'en retourna bredouille.

— Eh bien? demanda le marquis à sa fille quand ils furent seuls.

— Je n'ai rien observé de particulier chez aucun de nos domestiques, répondit-elle, n'osant signaler le frémissement qu'elle n'était plus bien sûre d'avoir remarqué chez François.

Cependant elle allait peut-être se résoudre à appeler l'attention de son père sur ce

jeune homme dont personne ne connaissait dans la maison ni le passé ni les attaches, quand le marquis lui dit en rentrant dans ses appartements particuliers :

— Je suis très fâché qu'on ait appelé François qui, ne venant jamais chez moi, ne pouvait être en rien mêlé à cette affaire. J'ai beaucoup d'estime pour ce garçon. Je lui confierais sans hésiter toutes les clés de la maison. Il était bien inutile de l'humilier sans nécessité.

— C'est vrai, dit-elle.

Et elle pensa... « Mon père me donne là une leçon de justice et d'impartialité. »

On dirigea au dehors des recherches qui restèrent aussi stériles que celles du dedans. Puis un mois passa sur l'événement. Les préventions s'effacèrent et chaque domestique reprit son travail dans la maison sans aucun incident de nature à éveiller l'attention des maîtres. Pendant plusieurs jours encore, on s'enquit de ceux dont les dépenses paraissaient dépasser les ressources, mais tous les comptes se trouvaient justifiés, le marquis fut bien obligé de se résigner à la perte du collier de sa femme comme à celle de sa femme elle-même.

Quant à François, dont la probité n'avait pas été un seul instant mise en doute par M. de Curval, avait-il surpris le regard défiant et plein d'arrière-pensée que sa fille

avait attaché sur lui pendant l'interrogatoire auquel procédait le commissaire?

Le fait est qu'il s'assombrissait tous les jours, et de maigre qu'on l'avait toujours connu, devenait ascétique. Yvonne n'avait plus besoin de retenir auprès d'elle ses deux frères afin de couper court à des conversations dangereuses pour leur salut. Quelquefois même il leur laissait prendre sur lui une avance considérable, tandis que sa main, comme celle d'Hippolyte, sur son cheval laissait flotter les rênes.

Yvonne suivait non sans anxiété les progrès de cet affaiblissement graduel. Était-il produit par la honte d'avoir été soupçonné d'une mauvaise action ou le remords de l'avoir commise? Il n'en était pas moins évident que François, naguère si empressé, se détournait d'elle avec une persistance singulière. Probablement, avec la pénétration particulière aux grands coupables, il avait deviné que, dans l'affaire du collier, son innocence était établie pour tout le monde, excepté pour elle.

Une après-midi, entre trois et quatre heures, comme la fille et le fils du marquis étaient à une distance par tron marquée de leur guide dans une avenue déjà ombrée par le crépuscule, François voulut les rejoindre en deux temps de galop.

(A suivre.)

ACCIDENT. Hier, vers trois heures de l'après-midi, la toiture des ateliers de teinture de M. Vialle, avenue de Noailles, s'effondrait avec fracas. Par un heureux hasard, aucun des ouvriers n'était dans cet atelier. Il n'y a donc que des pertes purement matérielles.

ENTERREMENT CIVIL

Demain jeudi auront lieu les funérailles civiles du citoyen Claude GOUTENOIRE. Le convoi partira de l'hospice du Perron, à Pierre-Bénite, pour se rendre directement au cimetière.

Tribune libre

Bal des ouvriers cordonniers de la ville de Lyon

Toutes les ouvrières piqueuses de bottines sont invitées à une grande réunion générale pour lundi 15 septembre, à 7 heures du soir, à l'Alcazar, rue de Séze, 34.

Ordre du jour : Discussion sur l'organisation d'un bal de la corporation des ouvriers et ouvrières en chaussures réunis. — Nomination du bureau. — Questions diverses.

La commission des ouvriers est priée d'y assister.

La séance sera ouverte à huit heures précises.

La Commission.

Fassementiers, tireurs d'or et guimpiers

La commission du bal informe la corporation que les numéros de sa tombola qui ne sont pas réclamés sont les suivants :

134, 144, 151, 168, 216, 231, 251, 270, 330, 343, 844 391, 430, 654.

On peut retirer les lots au café Morrier, rue Tronchet, 1, jusqu'au dimanche 14 courant.

Le secrétaire, BOURBONNAUD.

Chambre syndicale des ouvriers en sparterie de Lyon

Avis important. — Le secrétaire prévient les sociétaires en retard de cotisations de vouloir bien se mettre à jour avant la réunion générale qui aura lieu le dimanche 21 courant, car tout sociétaire en retard de plus de trois mois sera rayé de la réunion.

Le secrétaire, CLAUDIUS CHAMBOUVET.

Bal de l'Alliance des cuirs et peaux de la ville de Lyon et de la banlieue.

Jeudi 11 septembre, à 8 heures précises du soir, café Delorme, rue de Jussieu n° 10, réunion générale de la corporation.

ORDRE DU JOUR : Nomination de la commission pour le bal de l'année 1884.

Les Présidents BADIN ET DUBOUCHET

Oullins

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Nous apprenons avec plaisir qu'une grande conférence populaire, au profit des pauvres, aura lieu à Oullins le 14 courant, sous la présidence du citoyen Monteilhet, député du Rhône.

« Le conférencier, M. Émile Brousse, député, sera assisté de plusieurs membres des corps élus de Lyon. »

Recevez, monsieur, l'expression de nos remerciements anticipés.

Pour la commission d'administration, L. NORMAND.

Fédération de la Jeunesse Socialiste du Rhône (Section de Lyon.)

Tous les adhérents sont convoqués extraordinairement à la réunion générale qui aura lieu le Jeudi 11 courant, à 8 h 1/2 précises, chez M. Javelot, rue Coustou, 4.

Ordre du jour : Manifestation sur la tombe du citoyen B. Devernoille fils. — Urgence.

Le secrétaire, A. L. BOURCHANIN fils.

M. Maret a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un **EXTERNAT LIBRE** d'enseignement primaire, le 9 septembre 1884, rue Bodin, 3, au premier.

Les inscriptions sont reçues à l'école, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, les dimanches exceptés.

Ecole maternelle, 119, route de Vienne

Concert-Conférence au bénéfice de la Société d'encouragement aux écoles laïques du Grand-Trou.

La conférence sera faite par M. Thiers, conseiller général, sous la présidence de M. Lagrange, député, avec le bienveillant concours de la Fanfare municipale de Lyon et celle du Grand-Trou.

Sou des Ecoles

GRANDE FÊTE ANNUELLE

Assaut de Boules, Concert, Bal et Tombola.

Nous apprenons avec plaisir que la Fanfare de Villeurbanne, directeur M. Hijeng, la chorale les Enfants de Lyon, directeur M. Arnaud, prêteront leur bienveillant concours à la fête donnée par la société du Sou des Ecoles, le dimanche 14 septembre 1884, au bénéfice de sa liquidation.

Nous donnerons demain les noms des généreux et dévoués artistes, qui prendront part à cette fête, dont le but est tout à fait démocratique.

PRINCIPAUX DÉPÔTS DE BILLETS

Premier arrondissement. — Desmard, rue Diderot, 4; Dejean, place Colbert, 7; l'Association la Ruche, rue Imbert-Colomès, 13-15.

Deuxième arrondissement. — Café Ruet, rue de la Barre, 16; Baudot, cours Charlemagne, n° 1; le Petit Lyonnais, rue Mazard, 6.

Troisième arrondissement. — Gachet, cours de la Liberté, 89; Chavassieux, rue Sainte-Jeanne, 5; Ganiviat, cours Gambetta, 92; Kramer, rue Duguesclin, 244; Bedin, rue du Sacré Cœur, 100.

Quatrième arrondissement. — Mme Garnier, rue Célu, 8; Cercle de l'Union sociale, place de la Croix-Rousse, 3; Association, rue des Gloriettes, 5; café de la Perle, place de la Croix-Rousse, 8; David, rue de Belfort, 7.

Cinquième arrondissement. — Thévenet, libraire, rue de Bourgogne, 9; Vaise; café Revol, aux Aqueuducs, à Saint-Just; café Buisson, rue Ferrachat, 4, à Saint-Georges; Parret, rue de la Fronde, 2, à Saint-Jean.

Sixième arrondissement. — Rayel, rue de Séze, 90; Clémenceau près la gare des Brotteaux; Vermorel, avenue de Saxe, 72; Carruel, cours Lafayette, 79; Piolat, boulevard des

Brotteaux, 12; Rompulle, rue Tête-d'Or, 77; Villeurbanne. — Deveze, Grande-Rue des Charpennes, 62; Laforest, Grande-Rue des Charpennes, 27; Fays, rue des Maisons-Neuves; Dubois, place de la Mairie.

Les personnes qui voudront faire parvenir des lots pour la tombola peuvent les faire parvenir aux adresses ci-dessus.

Le prix des billets, pour toute la durée de la fête, est fixé à 25 centimes.

Les membres adhérents et participants sont convoqués d'urgence tous les soirs, à 8 heures, chez le citoyen Gachet, cours de la Liberté, 89.

Boulangerie ménagère de Villeurbanne

La Commission d'organisation d'une boulangerie ménagère, place de la Mairie, a l'honneur d'informer les adhérents, ainsi que ceux qui voudraient en faire partie, qu'une réunion privée aura lieu jeudi 11 courant, à 8 heures du soir, au siège social, place de la Mairie, 53, café Dubois.

On trouvera des lettres à la porte.

Ordre du jour. — Compte rendu de la commission; inscription des nouveaux adhérents; questions diverses. La Commission.

GROUPEMENT DES TISSEURS

Section du Sud

La commission de section a l'honneur d'informer les adhérents que la permanence est ouverte tous les samedis, de 8 à 10 heures, au siège de la section, montée du Mont-Sauvage.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de livret en trouveront; on pourra également payer ses cotisations.

Syndicat professionnel de l'union des tisseurs et similaires

La Commission syndicale a l'honneur d'informer la corporation que, conformément aux statuts, elle invite tous les spécialistes à bien vouloir lui faire parvenir les tarifs de leur spécialité, en ayant soin d'y joindre une note d'observation qui expliquerait quelles sont les modifications à faire à leur point de vue, et, lorsque la Commission aura classé toutes ces notes, elle consultera ensuite les spécialistes pour la révision à apporter aux divers tarifs.

La Commission mettra tous ses soins pour simplifier, autant que possible, les tarifs et les mettre à la portée de tous les tisseurs.

COMMISSION D'ÉTUDE ET DE CONCILIATION

La Commission rappelle aux adhérents qu'elle reçoit tous les documents ayant trait à l'organisation, afin de les étudier, et, par ce moyen, employer toutes les initiatives à faire prospérer le Syndicat des tisseurs de l'agglomération lyonnaise.

Fédération française des ouvriers de la Métallurgie.

Tous les travailleurs syndiqués appartenant à la métallurgie sont priés d'assister à une grande réunion générale privée de la fédération, le dimanche 14 septembre, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242, à une heure.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport de la commission fédérale;
- 2° Réponses des syndicats au questionnaire de la fédération;
- 3° Importance du congrès de Lille;
- 4° Questions diverses.

La Commission.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — *Tricoche et Cacolet*, comédie en 5 actes. — *Sonnette de nuit*, comédie en un acte. — On commencera à 8 heures.

Casino, rue de la République. — A 8 h., Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Visséur.

Concerts Bellecour. — A 8 heures et demie, grand concert. — Entrée : 1 franc.

Panorama de Lyon, 20, rue du Nord, aux Brotteaux. — *Le Siège de Lyon en 1793.* — De 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Ménagerie des frères Laurent, cours du Midi. Représentation tous les soirs à 8 heures et demie.

Alcazar, rue de Séze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Folles-Bergère, avenue de Noailles. — Séances de patinage dimanche et jeudi.

Casino de Vaise. — Soirée théâtrale dimanche prochain.

Musiques Militaires
Belcour, de 5 à 6 heures.
Place Morand, de 8 à 10 heures.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62
Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

MODES

BRAM, M. Gros et Détail
Mme GLEMENT
87, Grande-Côte, 87

SPÉCIALITÉ POUR DEUILS

Bonnets et Chapeaux montés
PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE LAMPES

Systeme VENDEL et autres
Spécialité pour Fabriques et Ateliers. — Réparations soignées en tous genres. — Grand assortiment de Suspensions. — Prix modérés.

MAZOYER

MÉDAILLÉ ET BREVETÉ
Cours Vitton, 30, Brotteaux

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS



IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

LYON

IMPRESSIONS COMMERCIALES et Administratives

- Têtes de Lettres — Circulaires — Prix-Courants — Fiches
Lettres de Décès — Lettres de faire part
Titres de Sociétés — Actions — Obligations — Chèques
Bandes imprimées, etc., etc.

LABEURS

Thèses de Médecine et de Droit

LIVRETS DE SOCIÉTÉ
TABLEAUX

Registres à Souche
Etc., etc.

JOURNAUX

Affiches, Prospectus
Factures

CARTES D'ADRESSE
& DE VISITE

Catalogues, Mandats
Etc., etc.

Spécialité d'Affiches et Bulletins pour Elections

Vente en gros : Rue Quatre-Chapeaux, 11